

## Epreuves sportives

[Manifestations sportives organisées sur une voie publique ou dans un lieu non ouvert à la circulation publique](#)

[Manifestations nautiques](#)

[Randonnées de cyclotourisme, v.t.t. ou pédestres et rallyes touristiques](#)

[Votre démarche au guichet](#)

[A télécharger](#)

## Randonnées de cyclotourisme, v.t.t. ou pédestres et rallyes touristiques

Article créé le 08/06/2011

Mis à jour le 19/10/2011

L'organisation de ces manifestations non compétitives est soumise à une procédure de déclaration préalable.

La demande sur papier libre est à adresser à la préfecture de Tulle ou aux sous-préfectures de Brive ou d'Ussel, selon le lieu du déroulement de l'épreuve, un mois avant la date prévue pour la manifestation. Cette demande précise :

- la date et la nature de la manifestation ;
- le nombre de participants ;
- les coordonnées de l'utilisateur ;
- le programme ou le règlement de la manifestation ;
- le parcours (plan) et l'horaire de la manifestation.

Au vu des éléments du dossier, l'administration accuse réception à l'organisateur, et lui impose, le cas échéant, toute modification que justifieraient les conditions de circulation ou les exigences de sécurité.

Partager   



[Services de l'État](#)  
[Politiques publiques](#)  
[Actualités](#)  
[Publications](#)  
[Démarches administratives](#)  
[Vous êtes](#)  
> [Particulier](#)  
> [Professionnel](#)  
> [Association](#)  
> [Collectivité](#)

[RSS](#)  
[Plan du site](#)  
[Abonnement à la lettre des services de l'Etat](#)  
[Mentions légales](#)  
[Accessibilité](#)  
[Foire aux questions \(FAQ\)](#)  
[Horaires, accès et coordonnées](#)  
[Qualipref 2.0](#)  
[Contactez-nous](#)  
[Glossaire](#)  
[Information sur les cookies](#)



[ICPE : Installations classées pour la Protection Environnement](#)  
[CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial](#)  
[AQEP : Avis d'Ouverture d'Enquêtes Publiques](#)  
[AAE : Avis de l'Autorité Environnementale](#)  
[LSE : Loi Sur l'Eau](#)  
[APE : Autorisation Préalable d'Exploiter](#)  
[DGEAF : Document de Gestion des Espaces Agricoles et Forestiers](#)  
[RGAA : Référentiel Général d'Accessibilité](#)  
[RAA : Recueil des Actes Administratifs](#)  
[IAL : Information acquéreur locataire](#)  
[Termites et mérules](#)

Tous droits réservés SIG/DILA  
République Française @ 2011-

2012